

Les modalités d'ouverture des accueils de la CPAM de l'Aisne

La CPAM de l'Aisne a le plaisir d'accueillir les assurés dans ses accueils de Château-Thierry, Chauny, Hirson, Laon* et Saint-Quentin**

- ▶ dans l'espace libre-service pour toutes les démarches en ligne
- ▶ en rendez-vous avec un conseiller. Pour prendre rendez-vous, la demande est à effectuer sur le compte ameli ou par téléphone au 3646 (service gratuit + prix appel).
- ▶ sans rendez-vous pour des demandes ponctuelles

Une attention particulière sera portée aux dossiers à caractère urgent.

Toutes les permanences sont exceptionnellement fermées en période estivale.

**En complément des gestes barrières,
le port du masque est obligatoire.**



**Attention : A Laon, l'accueil s'effectue au 116 rue Léon Nanquette le temps des travaux de notre site situé rue Charles Péguy.*

***L'accueil de Villers-Cotterêts reste fermé au public jusqu'à nouvel ordre.*

Suivez la CPAM de l'Aisne sur **LinkedIn**

<https://www.linkedin.com/company/cpam-aisne/>